



Note sur l'évolution annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation Base 100 : 2017

Ville de Fès

Année 2020



Préambule

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un indicateur qui permet de mesurer, entre deux périodes données, la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de biens et services couramment acquis par les ménages marocains. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix de vente en détail des biens de consommation.

Cet indice revêt une grande importance en raison de ses multiples utilisations aussi bien économiques que sociales.

Sur le plan macro-économique, l'indice des prix à la consommation est utilisé entre autres pour :

- Fournir une estimation du taux d'inflation,
- Aider à l'analyse de la conjoncture économique,
- Mesurer les agrégats macroéconomiques en termes réels (le produit intérieur brut et ses composantes.)

Au niveau social, le suivi de l'évolution de ce type d'indices, peut aussi parfois servir comme outil d'indexation des salaires nominaux et des contrats entre différents partenaires suite aux augmentations qui surviennent sur le niveau général des prix, afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Dans ce cadre, le Haut-Commissariat au Plan a mis en place un dispositif de suivi des prix en réalisant de façon permanente une enquête nationale sur les prix à la consommation, dont les données recueillies servent à l'élaboration de cet indice.

C'est à partir du mois de Mai 2020 que le Haut commissariat au plan a commencé à publier le nouvel indice base 100=2017 remplaçant ainsi l'ancien indice base 100=2006. Le calcul de ce nouvel indice est basé sur le suivi des prix d'un panier composé de 546 articles ventilés en 1391 variétés consommés par la population de référence, à savoir l'ensemble de la population urbaine du pays.

Les prix sont observés au niveau de 18 grandes villes représentant le milieu urbain des **12** régions du Royaume : Agadir, Al-Hoceima, Béni-Mellal, Casablanca, Dakhla, Errachidia, Fès, Guelmim, Kénitra, Laâyoune, Marrakech, Meknès, Oujda, Rabat, Safi, Settat, Tanger et Tétouan.

A l'échelon de la ville de Fès, Les prix sont relevés auprès de 363 points de vente répartis selon les 5 zones suivantes :

Zone 1 : Ville nouvelle (Dar Dbibagh)

Zone 2 : Méchouar Fès jdid

Zone 3 : Ben debbab – AinHaroun

Zone 4 : Ancienne Médina (Boujloud – rssiif – Bab ftouh)

Zone 5 : Marjane Agdal

Il convient de préciser que le calcul du nouvel indice continue à adopter les mêmes structures des pondérations des produits utilisées par l'ancien indice (base 2006), lesquelles sont issues de la dernière enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages que le Haut Commissariat au Plan a réalisée au cours de la période 2013-2014.

Evolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) au niveau national

Au terme de l'année 2020, L'indice des prix à la consommation, l'indicateur le plus sollicité et le plus recommandé pour estimer l'inflation au niveau national, a enregistré une hausse de l'ordre de 0,7 % par rapport à l'année 2019. Cette variation qu'on ne peut qualifier de significative, a été imputable à la fois aux produits alimentaires dont l'indice a augmenté de 0,9 % et aux produits non alimentaires dont l'indice a également progressé mais avec un rythme moins important de l'ordre de 0,5 %.

S'agissant du groupe des produits alimentaires, la hausse de son indice de 0,9 %, a été due à l'augmentation simultanée des indices des prix à la consommation des deux divisions **«Produits alimentaires et boissons non alcoolisées»** et **«Boissons alcoolisées et tabac»** dont les indices ont évolué de 1,0 % et 0,8 % respectivement.

En ce qui concerne les produits non alimentaires, les variations se sont concentrées dans un intervalle allant d'une diminution de 1,6 % au niveau de l'indice de la division **«Transport»** à une hausse tangible enregistrée par l'indice de la division **«Enseignement»** (2,7 %).

Tab 1 : Evolution de l'IPC national entre 2019 et 2020

Divisions de produits	Indices moyens annuels		
	2019	2020	Var. %
Produits alimentaires	101,4	102,3	0,9
01- Produits alimentaires et boissons non alcool	100,6	101,6	1,0
02- Boissons alcoolisées et tabac	120,2	121,2	0,8
Produits non alimentaires	102,1	102,6	0,5
03- Articles d'habillements et chaussures	102,4	102,7	0,3
04- Logements, eau, électricité et autres	101,2	101,8	0,6
05- Meubles, articles de ménages et entretien	100,6	100,8	0,2
06- Santé	100,7	101,6	0,9
07- Transport	102,4	100,8	-1,6
08- Communication	104,3	103,9	-0,4
09- Loisirs et culture	100,3	99,4	-0,9
10- Enseignement	106,2	109,1	2,7
11- Restaurants et hôtels	102,5	103,6	1,1
12- Biens et services divers	102,6	104,0	1,4
Indice national	101,8	102,5	0,7

Evolution annuelle de l'IPC au niveau de la ville de Fès

Au cours de l'année 2020, l'indice des prix à la consommation au niveau de la ville de Fès est resté stable par rapport à celui de l'année 2019.

Cette stagnation est imputable à une augmentation de l'indice des produits alimentaires de 0,4 % d'une part, et d'une diminution de celui des produits non alimentaires de l'ordre de 0,2 % d'autre part.

La variation de l'indice des prix à la consommation du groupe des « **Produits alimentaires** » de 0,4 % est due à l'augmentation des indices des deux divisions qui le composent à savoir :

« **Produits alimentaires et boissons non alcoolisées** » et « **Boissons alcoolisées et tabac** » dont les indices des prix ont évolué de 0,2 % et 0,9 % respectivement.

Il est à signaler qu'au terme de l'année 2020, l'indice des prix des « **Fruits** » a marqué la plus forte augmentation de l'ordre de 15,5 %. En revanche, les indices des « **Viandes** » et « **Poissons/fruits de mer** » ont baissé respectivement de 7,5 % et 6,0 %.

Tab 2 : Evolution de l'IPC au niveau de la ville de Fès entre 2019 et 2020

Divisions de produits	Indices moyens annuels		
	2019	2020	Var. %
Produits alimentaires	102,8	103,2	0,4
01- Produits alimentaires et boissons non alcoolés	102,1	102,3	0,2
02- Boissons alcoolisées et tabac	120,8	121,8	0,9
Produits non alimentaires	102,9	102,7	-0,2
03- Articles d'habillements et chaussures	106,8	105,9	-0,9
04- Logements, eau, électricité et autres	100,8	101,1	0,3
05- Meubles, articles de ménages et entretien	101,1	101,9	0,8
06- Santé	100,5	100,4	-0,1
07- Transport	100,9	97,5	-3,4
08- Communication	104,3	103,5	-0,7
09- Loisirs et culture	97,5	98,1	0,6
10- Enseignement	112,7	115,0	2,0
11- Restaurants et hôtels	104,7	106,7	1,9
12- Biens et services divers	104,4	105,9	1,4
Indice national	102,9	102,9	0,0

Pour ce qui est des produits non alimentaires, les hausses les plus marquantes ont touché essentiellement les indices des divisions suivantes :

« **Enseignement** » dont l'indice a augmenté de 2,0 % suite à une augmentation des frais de scolarité tout cycle confondu.

« **Restaurants et hôtels** » (1,9 %) : a été à l'origine de cette augmentation, principalement la hausse de l'indice des prix du service dans **les restaurants, cafés et établissements similaires de 2,7 %**

« **Biens et services divers** » (1,4 %) : Cette hausse a été engendrée essentiellement par une poussée des tarifs des assurances des transports de **8,4 %**.

Evolution annuelle des indices des prix à la consommation depuis 2018

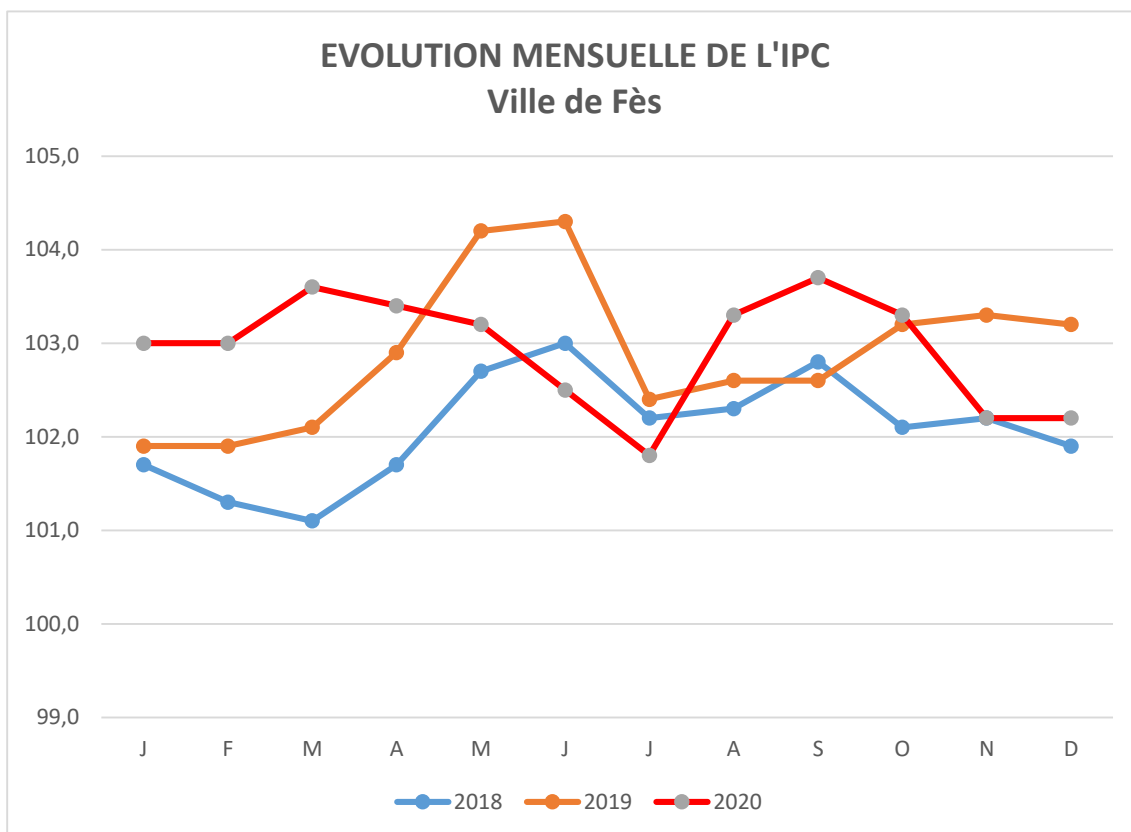
En le comparant à celui de l'année 2019, le niveau général des prix au niveau national mesuré par l'indice des prix à la consommation a enregistré une variation de 0,7 % au cours de l'année 2020. Cet indice a progressé avec un rythme plus rapide que celui enregistré au niveau de la ville de Fès qui est resté inchangé au titre de la même année.

L'examen des variations annuelles des indices des prix à la consommation comme le montre le tableau ci-dessous, permet de constater que durant la période 2018-2019, la variation de l'indice des prix à la consommation au niveau national est restée en deçà de 2%. Il en est de même pour celle de l'indice au niveau de la ville de Fès sauf au titre de l'année 2018 où la variation de ce dernier a franchi légèrement ce seuil en atteignant 2,1 %.

Ceci montre clairement que les pouvoirs publics au cours de ces dernières années, ont réussi à contenir l'inflation à des niveaux bas.

Tab 3 : Evolution annuelle des indices des prix à la consommation entre 2018 et 2020

Année	Ville de Fès	var en %	Niveau national	var en %
2018	102,1	2,1	101,6	1,6
2019	102,9	0,8	101,8	0,2
2020	102,9	0,0	102,5	0,7



Evolution de l'IPC selon les villes au cours de l'année 2020

Le tableau ci-dessous retraçant les variations annuelles des indices des prix à la consommation selon les villes, montre qu'au cours de l'année 2020, presque la totalité des villes ont enregistré des variations positives de leurs indices, à l'exception des deux villes Fès et Kénitra dont l'indice est resté inchangé.

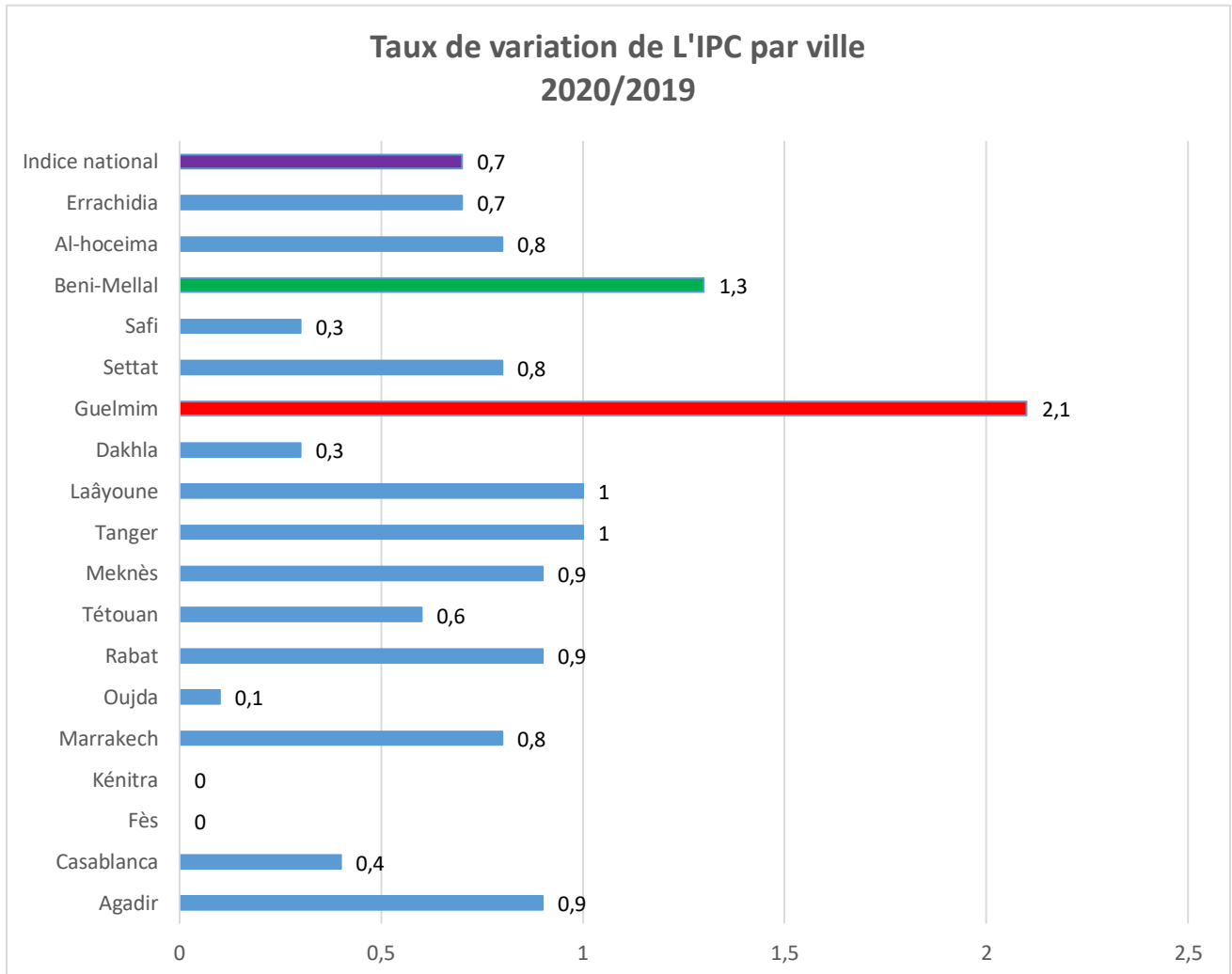
En effet, la ville de Guelmim s'est distinguée des autres villes, en enregistrant une plus forte augmentation de son indice de l'ordre de 2,1 %, suivie de la ville de Béni Mellal dont l'indice a évolué de 1,3 %, viennent ensuite les deux villes de Tanger et Laâyoune avec une hausse identique de leurs indices de l'ordre de 1,0 %.

S'agissant des faibles hausses en deçà de 1,0 %, elles sont situées sur une fourchette de variations allant de 0,1 % enregistré par l'indice des prix à la consommation à Oujda à 0,9 % enregistrée par les indices dans les villes d'Agadir, Rabat et Meknès.

Tab4 : Evolution de l'IPC selon les villes entre 2019 et 2020

Villes	IPC moyens annuels		
	2019	2020	Var.%
Agadir	101,8	102,7	0,9
Casablanca	102,1	102,5	0,4
Fès	102,9	102,9	0,0
Kénitra	101,6	101,6	0,0
Marrakech	101,5	102,3	0,8
Oujda	101,6	101,7	0,1
Rabat	101,6	102,5	0,9
Tétouan	101,1	101,7	0,6
Meknès	101,3	102,2	0,9
Tanger	101,4	102,4	1,0
Laâyoune	102,8	103,8	1,0
Dakhla	103,1	103,4	0,3
Guelmim	103,0	105,2	2,1
Settat	101,0	101,8	0,8
Safi	104,5	104,8	0,3
Beni-Mellal	101,2	102,5	1,3
Al-Hoceima	101,4	102,2	0,8
Errachidia	100,8	101,5	0,7
Indice national	101,8	102,5	0,7

Le graphique ci-dessous permet de mieux illustrer les taux de variation de l'IPC entre les villes en 2020 par rapport à 2019



**Le tableau ci-dessous résume en détail les variations
de l'IPC entre 2019 et 2020
Ville de Fès**

<i>Divisions de produits</i>	<i>Année 2019</i>	<i>Année 2020</i>	<i>Var en %</i>
PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISEES	102,1	102,3	0,2
PRODUITS ALIMENTAIRES	102,2	102,4	0,2
PAIN ET CEREALES	102,7	103,9	1,1
VIANDE	105,4	97,5	-7,5
POISSON ET FRUITS DE MER	99,6	93,6	-6,0
LAIT, FROMAGE ET OEUFS	100,4	100,6	0,2
HUILES ET GRAISSES	95,5	97,1	1,6
FRUITS	110,2	127,3	15,5
LEGUMES	103,9	103,5	-0,4
SUCRE, CONFITURE, MIEL, CHOCOLAT ET CONFESERIE	99,8	99,4	-0,4
PRODUITS ALIMENTAIRES N.C.A.	93,5	92,0	-1,6
BOISSONS NON ALCOOLISEES	101,1	101,0	-0,1
CAFE, THE ET CACAO	101,5	101,3	-0,2
EAUX MINERALES, BOISSONS RAFRAICHISSANTES, JUS DE FRUITS ET DE LEGUMES (ND)	98,7	99,0	0,3
BOISSONS ALCOOLISEES, TABAC ET STUPEFIANTS	120,8	121,8	0,9
BOISSONS ALCOOLISEES	101,7	100,7	-1,0
SPIRITUEUX	101,8	100,8	-1,0
VIN ET BOISSONS FERMENTEES	102,2	100,9	-1,3
BIERE	100	99,8	-0,2
TABAC	121,1	122,1	0,9
ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES	106,8	105,9	-0,9
ARTICLES D'HABILLEMENT	105,5	104,0	-1,4
TISSUS POUR HABILLEMENT	88,6	81,0	-8,6
VETEMENTS	105,9	104,8	-1,1
AUTRES ARTICLES ET ACCESSOIRES D'HABILLEMENT	105,3	101,0	-4,1
NETTOYAGE, REPARATION ET LOCATION D'ARTICLES D'HABILLEMENT	103,1	104,6	1,4
CHAUSSURES	113,1	114,8	1,5
CORDONNERIE	110	108,2	-1,7
LOGEMENT, EAU, GAZ, ELECTRICITE ET AUTRES COMBUSTIBLES	100,8	101,1	0,3
LOYERS EFFECTIVEMENT PAYES PAR LES LOCATAIRES	100,9	101,6	0,7
ENTRETIEN ET REPARATION DE LOGEMENT	100,8	101,1	0,3
FOURNITURES POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES LOGEMENT	103,1	104,0	0,9
ELECTRICITE, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	101,2	101,3	0,1
COMBUSTIBLES SOLIDES	116,3	117,6	1,1
MEUBLES, ARTICLES DE MENAGE ET ENTRETIEN COURANT DU FOYER	101,1	101,9	0,8
MEUBLES, ARTICLES D'AMEUBLEMENT, TAPIS ET AUTRES REVETEMENTS	103,9	106,3	2,3
MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	105,1	107,8	2,6
TAPIS ET REVETEMENTS DE SOL DIVERS	96	96,0	-0,1
ARTICLES DE MENAGE EN TEXTILES	105,2	107,9	2,6

APPAREILS MENAGERS	95,9	95,1	-0,8
GROS APPAREILS MENAGERS,ELECTRIQUES OU NON	96,2	95,6	-0,6
PETITS APPAREILS ELECTROMENAGERS	89,5	83,9	-6,2
VERRERIE, VAISSELLE ET USTENSILES DE MENAGE	111,6	119,8	7,3
VERRERIE, VAISSELLE ET USTENSILES DE MENAGE	111,6	119,8	7,3
OUTILLAGE ET AUTRE MATERIEL POUR LA MAISON ET LE JARDIN	104,4	104,8	0,4
PETIT OUTILLAGE ET ACCESSOIRES DIVERS	104,4	104,8	0,4
BIENS ET SERVICES LIES A L'ENTRETIEN COURANT DU FOYER	99,6	98,9	-0,7
BIENS D'EQUIPEMENT MENAGER NON DURABLES	102,2	101,3	-0,9
SERVICES DOMESTIQUES ET SERVICES MENAGERS	93,3	93,3	0,0
SANTE	100,5	100,4	-0,1
PRODUITS, APPAREILS ET MATERIELS MEDICAUX	99	98,2	-0,8
PRODUITS PHARMACEUTIQUES	98,8	98,1	-0,8
SERVICES AMBULATOIRES	101,8	102,4	0,6
SERVICES DENTAIRE	100,6	103,3	2,7
TRANSPORTS	100,9	97,5	-3,4
ACJHAT DE VOITURES AUTOMOBILES	99,8	99,6	-0,2
MOTOCYCLES	98,2	99,4	1,2
BICYCLETTES	99,6	95,4	-4,2
DEPENSES D'UTILISATION DES VEHICULES	101,4	93,5	-7,8
PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES POUR VEHICULES DE TOURISME	93,3	95,9	2,8
CARBURANTS ET LUBRIFIANTS POUR VEHICULES DE TOURISME	102,7	89,5	-12,9
SERVICES DE TRANSPORT	101,3	101,4	0,1
TRANSPORT AERIEN DE PASSAGERS	100,6	102,3	1,7
COMMUNICATIONS	104,3	103,5	-0,7
MATERIEL DE TELEPHONIE ET DE TELECOPIE	92,5	86,3	-6,7
LOISIRS ET CULTURE	97,5	98,1	0,6
MATERIEL AUDIOVISUEL, PHOTOGRAPHIQUE ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	91,3	91,8	0,5
MATERIEL DE RECEPTION, D'ENREGISTREMENT ET DE REPRODUCTION DU SON ET DE L'IMAGE	86,1	79,1	-8,1
MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE ET CINEMATOGRAPHIQUE ET APPAREILS OPTIQUES	87,3	80,5	-7,8
MATERIEL DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	95,5	103,9	8,8
SUPPORTS D'ENREGISTREMENT	104,5	122,1	16,8
REPARATION DE MATERIEL AUDIOVISUEL, PHOTOGRAPHIQUE ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	108,1	108,4	0,3
<i>Instrument de musique et biens durables destinés aux loisirs d'intérieur</i>	106,9	118,1	10,5
AUTRES ARTICLES ET MATERIEL DE LOISIRS, DE JARDINAGE ET ANIM	103,8	107,2	3,2
JEUX, JOUETS ET PASSE-TEMPS	105,3	109,2	3,7
ARTICLES DE SPORT, MATERIEL DE CAMPING ET MATERIEL POUR ACTIVITES DE PEIL AIR	96,5	98,4	2,0
PRODUITS POUR JARDINS, PLANTES ET FLEURS	100	99,8	-0,2
SERVICES CULTURELS	100,8	100,9	0,1
JOURNAUX, LIVRES ET ARTICLES DE PAPETERIE	100,7	101,1	0,4
LIVRES	100,3	100,8	0,5

PAPETERIE ET MATERIEL DE DESSIN	110,9	108,8	-1,9
FORFAITS TOURISTIQUES	103,7	108,7	4,8
ENSEIGNEMENT	112,7	115,0	2,0
ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE ET PRIMAIRE	124,7	127,9	2,6
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	104,8	106,9	2,0
ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE NON SUPERIEUR	107,9	108,4	0,5
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	100,6	101,9	1,3
RESTAURANTS ET HOTELS	104,7	106,7	1,9
RESTAURANTS, CAFES ET ETABLISSEMENTS SIMILAIRES	105,6	108,5	2,7
CANTINES	100	100,1	0,1
SERVICES D'HEBERGEMENT	99,2	96,4	-2,9
BIENS ET SERVICES DIVERS	104,4	105,9	1,4
SOINS CORPORELS	105,1	105,3	0,2
APPAREILS ELECTRIQUES POUR SOINS CORPORELS	101	102,7	1,6
AUTRES APPAREILS, ARTICLES ET PRODUITS POUR SOINS CORPORELS	101,5	101,8	0,3
EFFETS PERSONNELS N.C.A.	111,1	111,0	-0,1
ARTICLES DE BIJOUTERIE ET HORLOGERIE	109,8	110,1	0,3
AUTRES EFFETS PERSONNELS	116	114,2	-1,6
ASSURANCE TRANSPORTS	100	108,4	8,4
SERVICES FINANCIERS	99,2	98,1	-1,1
GENERAL	102,9	102,9	0,0